

Ville de Haut-Madawaska
États financiers
au 31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
État des résultats	6
État de la situation financière	7
État de la variation de la dette nette	8
État de flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 34
Renseignements supplémentaires	35 - 39

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Aux membres du Conseil de
Ville de Haut-Madawaska

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Haut-Madawaska (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats et excédent accumulé, de l'état de la variation de la dette nette et des états de flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les renseignements supplémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats et excédent accumulé de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Observation – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick présentées aux pages 27 et 31, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés

Edmundston
Le 30 juin 2026

Ville de Haut-Madawaska
État des résultats et excédent accumulé
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		2025	2024
	Budget (non audité) (note 22)	Total	Total
	\$	\$	\$
Revenus			
Mandat d'impôts fonciers	5 377 363	5 377 363	5 060 084
Prestations de services à d'autres gouvernements (Page 35)	55 081	48 157	48 002
Subventions de financement et péréquation communautaire	124 212	124 212	144 016
Vente de services et autres revenus (Page 35)	399 573	519 448	401 762
Autres contributions et transferts gouvernementaux	20 700	5 173 280	53 655
Contributions de la communauté		24 775	60 402
Frais aux usagers - Eau et égouts (Page 35)	1 593 664	1 518 594	1 362 496
Intérêts	10 000	36 986	62 417
	7 580 593	12 822 815	7 192 834
Dépenses (Pages 36 - 39)			
Services d'administration générale	1 294 283	1 266 536	1 257 597
Services de protection	1 548 025	1 495 847	1 473 495
Services de transport	1 541 303	1 578 683	1 290 974
Services d'hygiène	446 683	437 257	444 801
Services de santé publique	31 000	5 582	9 404
Services de développement économique	298 117	254 749	235 125
Services récréatifs et culturels	918 225	1 081 004	856 964
Eau et égouts	2 158 213	2 313 163	1 910 624
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		1 805	
	8 235 849	8 434 626	7 478 984
Excédent (déficit) de l'année (note 19)	(655 256)	4 388 189	(286 150)
Excédent accumulé au début de l'année		13 527 449	13 813 599
Excédent accumulé à la fin de l'année		17 915 638	13 527 449

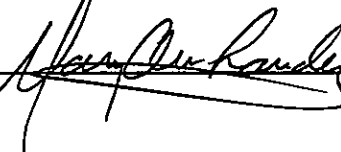
Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

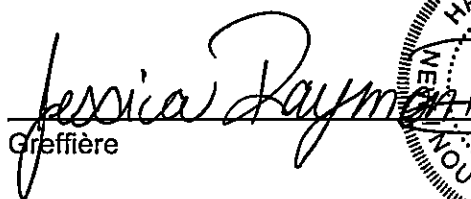
Ville de Haut-Madawaska
État de la situation financière
 au 31 décembre 2025

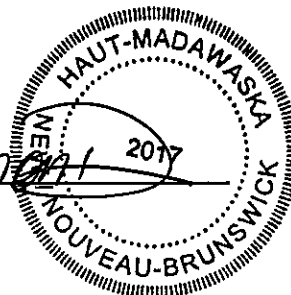
	2025	2024
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (note 4)	460 007	798 321
Encaisse - Comptes à intérêt élevé	2 371 982	1 973 473
Comptes à recevoir		
Général	123 743	191 199
Eau et égouts	161 358	297 230
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	1 004 128	822 904
Gouvernement fédéral et ses agences (note 6)	1 164 489	1 398 201
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles		48 714
Actif découlant du régime de retraite (note 7)	92 900	
Placements	39 494	39 494
	5 418 101	5 569 536
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 8)	1 557 385	1 667 759
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	571 082	760 253
Dû sur immobilisations corporelles	50 486	622 717
Revenus reportés	13 144	21 066
Transferts gouvernementaux reportés (note 10)	2 396 436	3 972 369
Dons reportés		2 500
Retenues de garantie	2 816	116 713
Dettes à long terme (note 11)	6 788 000	6 057 000
	11 379 349	13 220 377
DETTE NETTE	(5 961 248)	(7 650 841)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 17)	53 580 121	49 519 222
Amortissement cumulé (note 17)	(29 774 960)	(28 431 051)
	23 805 161	21 088 171
Frais payés d'avance	7 115	7 115
Stocks	64 610	83 004
	23 876 886	21 178 290
EXCÉDENT ACCUMULÉ	17 915 638	13 527 449

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil,

Maire 

Greffière 



Ville de Haut-Madawaska
État de la variation de la dette nette
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		2025	2024
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) de l'année	(655 256)	4 388 189	(286 150)
Actifs en construction au début		2 205 819	218 614
Actifs en construction à la fin		(115 585)	(2 205 819)
Acquisition d'immobilisations corporelles	141 968	(6 427 110)	(599 954)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 618 081	1 618 081	1 380 276
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		1 805	
	1 760 049	(2 716 990)	(1 206 883)
Acquisition de stocks	(83 004)	(64 610)	(83 004)
Consommation de stocks	83 004	83 004	59 735
Acquisition des frais payés d'avance	(7 115)	(7 115)	(7 115)
Utilisation des frais payés d'avance	7 115	7 115	7 115
		18 394	(23 269)
Diminution (augmentation) de la dette nette	1 104 793	1 689 593	(1 516 302)
Dette nette au début de l'exercice		(7 650 841)	(6 134 539)
Dette nette à la fin de l'exercice		(5 961 248)	(7 650 841)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Ville de Haut-Madawaska
État de flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) de l'année	4 388 189	(286 150)
Éléments hors-caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 618 081	1 380 276
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 805	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 3)	<u>(1 594 216)</u>	<u>2 286 443</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<u>4 413 859</u>	<u>3 380 569</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations corporelles	(4 974 290)	(2 261 207)
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles		<u>(48 714)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	<u>(4 974 290)</u>	<u>(2 309 921)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts bancaires	(110 374)	(706 218)
Emprunts à long terme	1 400 000	1 286 000
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(669 000)</u>	<u>(619 000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>620 626</u>	<u>(39 218)</u>
Augmentation de la trésorerie	<u>60 195</u>	<u>1 031 430</u>
Trésorerie au début	<u>2 771 794</u>	<u>1 740 364</u>
Trésorerie à la fin	<u>2 831 989</u>	<u>2 771 794</u>
TRÉSORERIE		
Encaisse	460 007	798 321
Encaisse - Comptes à intérêt élevé	<u>2 371 982</u>	<u>1 973 473</u>
	<u>2 831 989</u>	<u>2 771 794</u>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 36 986 \$ (62 417 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 297 680 \$ (318 872 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Ville de Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA COMMUNAUTÉ

La Ville de Haut-Madawaska a été constituée en Ville par le règlement du Nouveau-Brunswick 2022-50, pris en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale le 1er janvier 2023. Ce règlement stipule que la communauté rurale de Haut-Madawaska et le village de Lac Baker sont fusionnés pour constituer une Ville appelée Haut-Madawaska. La Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La Ville fournit des services municipaux comme les services de lutte contre les incendies, de travaux publics, de services récréatifs et culturels et d'autres activités gouvernementales générales.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Ville reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP) pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Les états financiers présentés selon les normes du NCCSP portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les aspects importants des méthodes comptables adoptées par la Ville sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le Conseil le 26 novembre 2024 et par le ministre des Gouvernements locaux le 3 décembre 2024.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu au transfert se produisent, à la condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les transferts gouvernementaux reportés.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. De plus, les contributions avec restrictions sont comptabilisées comme revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Les autres recettes sont enregistrées lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Ville de Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Recours à des estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les NCCSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats peuvent être différents de ces estimations. Les secteurs pouvant faire l'objet des plus grands niveaux d'estimations comprennent l'évaluation des immobilisations corporelles données, l'actif découlant du régime de retraite et l'allocation pour les comptes débiteurs douteux.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour dégager tout passif existant et ils sont conservés pour utilisation dans la prestation de services. Ils ont une durée utile allant au-delà de l'année courante et leurs ventes ne sont pas prévues dans le cadre normal des activités. L'évolution des actifs non financiers au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat, ce qui comprend toutes les sommes reliées directement à l'acquisition, la construction, l'aménagement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, est amorti selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30-40 ans
Améliorations foncières	10-25 ans
Routes, rues, trottoirs et caniveaux	15-60 ans
Réseau eau et égouts	10-35 ans
Véhicules et équipements	5-60 ans

Actif en construction

L'actif en construction n'est pas amorti avant que l'actif soit disponible pour un usage productif.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Contributions d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charge à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Avantages futurs des employés

La Ville a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, nets des actifs du régime. La Ville a un régime de retraite tel que documenté dans la note 7.

Réserves et fonds

Certaines sommes approuvées par le Conseil sont mises de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins d'exploitation et d'immobilisations futures. Les transferts entre les réserves et les fonds de réserve sont comptabilisés comme un ajustement dans l'excédent accumulé. La note 20 « État des réserves » des états financiers est incluse pour présenter les soldes des fonds de réserve comme renseignements complémentaires.

Ville de Haut-Madawaska

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réserves et fonds (suite)

Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation sont établis pour les activités générales et d'eau et égouts de la Ville. Les fonds d'exploitation sont utilisés pour comptabiliser les coûts associés à la fourniture des services municipaux de la Ville.

Fonds de capital

Les fonds de capital sont établis pour le capital général, d'eau et d'égout. Les fonds de capital suivent le coût d'acquisition des diverses immobilisations et le financement de ces immobilisations, y compris la dette reliée.

Fonds de réserve

En vertu de la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick, le Conseil peut établir des réserves pour chaque fonds ci-dessus. En plus, la Loi sur l'urbanisme exige qu'une réserve foncière soit établie et maintenue aux fins d'acquisition et d'aménagement de bien-fonds aux fins publiques.

Information sectorielle

La Ville est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du Conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la protection contre les incendies, des mesures d'urgence, du contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réserves et fonds (suite)

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de santé publique

Cette section est responsable du programme de gestion des champs d'épuration ainsi que du soutien au comité du Centre de santé communautaire.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les patinoires, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et d'égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes à recevoir	255 816	104 282
Actif découlant du régime de retraite	(92 900)	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(189 171)	138 101
Revenus reportés	(7 922)	10 851
Transferts gouvernementaux reportés	(1 575 933)	2 056 478
Dons reportés	(2 500)	
Stocks	18 394	(23 269)
	<u>(1 594 216)</u>	<u>2 286 443</u>

Les opérations sans effet sur la trésorerie ne sont pas présentées au flux et affectent les postes suivants : « Immobilisations corporelles » pour un montant de 50 486 \$ et « Dû sur les immobilisations corporelles » pour un montant de 50 486 \$.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

4 - ENCAISSE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Encaisse affectée	156 495	8 212
Encaisse non affectée	303 512	790 109
	<u>460 007</u>	<u>798 321</u>

5 - COMPTES À RECEVOIR PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Société de développement régional	1 001 128	822 904
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	3 000	
	<u>1 004 128</u>	<u>822 904</u>

6 - COMPTES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET SES AGENCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Agence du revenu du Canada	650 644	494 824
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	482 345	903 377
Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités	31 500	
	<u>1 164 489</u>	<u>1 398 201</u>

Ville de Haut-Madawaska **Notes complémentaires** au 31 décembre 2025

7 - ACTIF DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE

La Ville et ses employés participent au Régime de pension des employés municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations définies à employeurs multiples qui est administré par un comité élu par les représentants des employés et des employeurs, conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance locale du Nouveau-Brunswick. Le régime verse des prestations de retraite calculées en fonction des années de service et du salaire maximal moyen.

Les évaluations actuarielles aux fins de provisionnement sont effectuées chaque année ou tous les trois ans, selon la situation financière du régime (présentement à chaque année). Par la suite, les évaluations actuarielles aux fins de comptabilité sont fondées sur les données recueillies (auxquelles des rajustements sont apportés). La plus récente évaluation actuarielle comptable a été préparée au 31 décembre 2023 et a permis de déterminer une obligation au titre des prestations constituées de 158 648 800 \$ pour l'ensemble du régime, calculée d'après l'analyse comptable.

L'évaluation actuarielle aux fins de comptabilité a été effectuée en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur des événements futurs, comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations salariales ainsi que le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées tiennent compte des meilleures estimations de la direction. Les renseignements ci-dessous résument les principales hypothèses de l'évaluation au 31 décembre 2024 :

- le taux d'inflation prévu est de 2,1 % par année;
- le taux d'actualisation pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 6,05 % par année;
- le taux de rendement prévu sur l'actif est de 6,05 % par année;
- l'âge de la retraite varie selon l'âge et la catégorie d'emploi;
- la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (« DUMERCA ») est de 14,0 années.

L'évaluation actuarielle de provisionnement préparée au 31 décembre 2023 indiquait que la valeur marchande de l'actif net disponible pour les prestations accumulées du régime était inférieure à la valeur actualisée de ces prestations. La province du Nouveau-Brunswick a accordé au régime de pension une exemption de versement des cotisations d'équilibre exigibles relativement au déficit de solvabilité. L'évaluation actuarielle du régime révélait un déficit de 9 496 000 \$ selon l'approche de continuité, soit un changement de 2 732 600 \$ comparativement au déficit de 12 228 600 \$ enregistré au 31 décembre 2022. En se fondant sur les hypothèses au 31 décembre 2023, l'actuaire prévoit que les taux de cotisation de l'employeur et des employés suffiraient pour financer le coût des services courants et paiements spéciaux selon l'approche de continuité, tel que requis par la Loi sur les prestations de pension.

Au 31 décembre 2023, le régime versait des prestations à 332 retraités. Le montant total des prestations versées aux retraités et aux participants ayant quitté leur emploi en 2025 a été estimé à environ 5 705 700 \$ (en 2024, le montant réel s'est élevé à 8 265 100 \$) pour l'ensemble du régime.

Les employés versent des cotisations variant selon le niveau de leurs gains et leur catégorie d'emploi; le taux de cotisation moyen est d'environ 7,93 % pour l'ensemble du régime. Chaque municipalité verse des cotisations égales à celles des employés. L'argent de la caisse de retraite est investi dans des titres à court terme, des obligations, des actions canadiennes, en immobiliers, en infrastructure, et des actions étrangères. En 2025, les cotisations des employés combinées à celles des municipalités sont estimées à environ 10 714 400 \$ (en 2024, elles ont totalisé 10 407 800 \$) pour l'ensemble du régime.

Ville de Haut-Madawaska **Notes complémentaires** au 31 décembre 2025

Les renseignements ci-dessous résument les données du régime par rapport à la Ville de Haut-Madawaska :

- l'âge moyen des 17 employés actifs participant au régime est de 48,9 (au 31 décembre 2023);
- les prestations versées en 2024 ont atteint 1 700 \$ et sont estimées à 0 \$ en 2025;
- combinées, les cotisations se sont chiffrées à 168 600 \$ en 2024 et elles sont estimées à 167 800 \$ en 2025.

En plus d'analyser la situation financière du régime en ce qui a trait à la Ville de Haut-Madawaska au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024, l'actuaire a effectué une extrapolation de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2024 pour déterminer la situation estimative du régime au 31 décembre 2025. L'extrapolation suppose que les hypothèses utilisées au 31 décembre 2025 sont demeurées inchangées depuis le 31 décembre 2024. Elle suppose également un rendement de l'actif de 6,05 % après déduction de tous les frais et dépenses. Si la situation diffère de celle qui est supposée, les montants seront rajustés pour rendre compte de la situation réelle. Voici les résultats de l'extrapolation :

Actif au titre des prestations constituées	Estimation 2025
	\$
Actif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	49 500
Charges de retraite pour l'exercice	(40 500)
Plus les cotisations de l'employeur, incluant le rachat de service passé	83 900
	<u>92 900</u>
Actif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	<u>92 900</u>

Bref, au 31 décembre 2025, l'actif au titre des prestations constituées en ce qui concerne la Ville de Haut-Madawaska est estimé à 92 900 \$, alors qu'il était de 0 \$ au 1er janvier 2024 et de 49 500 \$ au 31 décembre 2024. Ce montant est inclus dans les avantages sociaux postérieurs à l'emploi qui sont payables, tels qu'ils sont indiqués dans l'état de la situation financière.

La situation de l'actif au titre des prestations constituées est démontrée ci-dessous et illustre les montants non amortis qui sont constatés dans les charges de retraite au fil du temps :

Rapprochement du niveau de capitalisation à la fin de l'exercice	Estimation 2025
	\$
Obligation au titre des prestations constituées	270 900
Actif du régime	359 000
	<u>88 100</u>
Surplus du régime	4 800
Gains non amortis	<u>4 800</u>
Actif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	<u>92 900</u>

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées du début à la fin de l'exercice:

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées	Estimation 2025
	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	131 200
Coût des services courants	127 900
Intérêts pour l'exercice	11 800
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	<u>270 900</u>

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'actif du régime du début à la fin de l'exercice :

Rapprochement de l'actif du régime	Estimation 2025
	\$
Actif du régime au début de l'exercice	175 500
Cotisations de l'employeur	83 900
Cotisations des employés	83 900
Rendement de l'actif pendant l'exercice	15 700
Actif du régime à la fin de l'exercice	<u>359 000</u>

La charge de retraite reliée aux prestations de retraite inclut les composantes suivantes :

Charge de retraite	Estimation 2025
	\$
Coût des services courants de l'employeur, incluant le rachat de services passés	44 000
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	11 800
Rendement prévu de l'actif	(15 700)
Amortissement des soldes non constatés	
Pertes	400
Charges de retraite	<u>40 500</u>

La charge de retraite est incluse dans l'état des résultats.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

8 - CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Ville a mis en place un système de crédit renouvelable au montant autorisé de 1 558 000 \$, 450 000 \$, 319 000 \$, 200 000 \$, 160 000 \$, 139 000 \$, 100 000 \$, 100 000 \$, 88 000 \$, 75 000 \$, 46 000 \$, 34 000 \$, 32 000 \$ et 32 000 \$ (2 520 000 \$, 634 000 \$, 150 000 \$, 144 000 \$, 62 000 \$, 50 000 \$ et 50 000 \$ au 31 décembre 2024) pour le fonds général, et 4 842 000 \$, 1 327 000 \$, 1 285 000 \$, 307 000 \$, 100 000 \$, 40 000 \$ et 30 000 \$ (4 842 000 \$, 1 634 000 \$, 1 285 000 \$, 809 000 \$ et 100 000 \$ au 31 décembre 2024) pour le fonds d'eau et égouts portant intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % au 31 décembre 2024). Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

La Ville a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général de capital, 22-0051, 24-0024, 24-0065 et 25-0046

Fonds eau et égouts de capital, 23-0039, 24-0024, 24-0065 et 25-0009

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la Ville. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. Les emprunts bancaires au montant 215 343 \$ pour le fonds de fonctionnement général et de 738 263 \$ pour le fonds de fonctionnement eau et égouts portent intérêt au taux préférentiel de (4,45 %, 5,45 % au 31 décembre 2024). En 2025, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la préparation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	226 366	466 907
Salaires à payer	68 497	27 383
Intérêts courus	26 049	26 049
Sommes à remettre à l'État	250 170	239 914
	<u>571 082</u>	<u>760 253</u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

10 - TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX REPORTÉS

Le financement reçu dans le cadre du programme de Transferts de fonds pour le développement des collectivités du Canada, des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, de la Société de développement régional, du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités et du ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture est comptabilisé comme produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les liquidités qui n'ont pas été dépensées sont comptabilisées à titre de transferts gouvernementaux reportés à l'état de la situation financière. Ce montant se compose de ce qui suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Transferts de fonds pour le développement des collectivités du Canada	2 239 874	2 325 738
Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale	118 410	132 796
Société de développement régional	6 652	1 485 976
Ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités	31 500	
Ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture		27 859
	<u>2 396 436</u>	<u>3 972 369</u>

Ces montants sont affectés au financement des projets préautorisés se rapportant aux objectifs du programme et ne peuvent être utilisés pour d'autres projets.

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Fonds général		
CI9 2,48 % - 4,50 % dû en 2040, DC #22-0051, #24-0065 et #25-0046	95 000	
BR27 1,65 % - 2,9 % dû en 2027, DC #05-0018	47 000	70 000
CC20 3,95 % - 4,7 % dû en 2032, DC #21-0061	222 000	249 000
CH15 2,85 % - 4,67 % dû en 2040, DC #22-0051	114 000	
BL39 1,2 % - 3,5 % dû en 2029, DC #14-0031	106 000	131 000
BQ34 1,2 % - 3,3 % dû en 2032, DC #16-0077	158 000	178 000
CD10 4,09 % - 5,11 % dû en 2038, DC #21-0045 et #22-0051	171 000	181 000
BU37 2,55 % - 3,7 % dû en 2038, DC #16-0081, #16-0086 et #16-0088	669 000	718 000
BW52 1,95 % - 2,8 % dû en 2034, DC #16-0026	47 000	52 000
BX39 0,9 % - 2,65 % dû en 2035, DC #19-0061	38 000	98 000
BY46 0,5 % - 2,6 % dû en 2040, DC #19-0061 et #20-0019	346 000	384 000

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

11 - DETTE À LONG TERME (suite)

BZ39 0,3 % - 1,35 % dû en 2026, DC #10-0084	19 000	38 000
CC26 3,95 % à 4,7 % dû en 2032, DC #21-0045 et #22-0051	261 000	320 000
CF5 4,15 % - 4,84 % dû en 2039, DC #22-0051	509 000	540 000
CG17 3,29 % - 4,33 % dû en 2039, DC #23-0039 et #24-0024	260 000	306 000
	<u>3 062 000</u>	<u>3 265 000</u>
Fonds d'eau et égouts		
BQ32 1,2 % - 2,7 % dû en 2027, DC #06-0080	8 000	12 000
CD11 4,66 % - 5,11 % dû en 2043, DC #22-0051	121 000	123 000
BJ36 1,25 % - 4,4 % dû en 2033, DC #12-0031	826 000	912 000
CH16 2,85 % - 4,90 % dû en 2045, DC #22-0051 et #24-0024	749 000	
BM43 0,95 % - 2,8 % échu en 2025, DC #04-0002		19 000
BQ37 1,2 % - 2,7 % dû en 2027, DC #04-0002	26 000	39 000
CI10 2,48 % - 4,77 % dû en 2045, DC #23-0039, #24-0024 et #24-0065	442 000	
BM29 0,95 % - 3,25 % dû en 2030, DC #12-0010	208 000	246 000
BU38 2,55 % - 3,4 % dû en 2028, DC #16-0088	27 000	35 000
BW23 1,95 % - 2,45 % dû en 2029, DC #05-0112 et #06-0062	229 000	283 000
CB25 3,01 % et 4,46 % dû en 2042, DC #10-0079 et #12-0003	657 000	683 000
CF6 4,15 % - 4,91 %, dû en 2044, DC #22-0051	433 000	440 000
	<u>3 726 000</u>	<u>2 792 000</u>
	<u>6 788 000</u>	<u>6 057 000</u>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 634 000 \$ en 2026, à 638 000 \$ en 2027, à 576 000 \$ en 2028, à 577 000 \$ en 2029 et à 462 000 \$ en 2030.

Ville de Haut-Madawaska **Notes complémentaires** au 31 décembre 2025

12 - ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal des opérations, la Ville peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. La Ville fait l'objet de poursuites de montants indéterminables. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires est en instance, et qu'il ne peut, en date du 31 décembre 2025, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Ville maintient une police d'assurance qui couvre des montants jugés appropriés.

13 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Ville s'est engagée, d'après différents contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2028, à verser une somme de 1 585 851 \$ pour la sécurité publique, les services d'urbanisme, le déneigement, l'aménagement paysager, les signaux de passages à niveau, le contrôle des animaux et la cueillette et transport des ordures et matières recyclables résidentielles. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 575 635 \$ en 2026, à 6 541 \$ en 2027 et à 3 675 \$ en 2028.

De plus, la Ville s'est engagée à verser une somme de 2 734 916 \$ pour faire l'acquisition de deux camions et divers équipements pour le service d'incendies, la mise en place d'une installation de traitement des eaux, la rénovation de l'aréna ainsi que l'achat de matériels roulants. Certains travaux ont été débutés et sont comptabilisés comme actifs en construction dans l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

14 - PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Ville respecte les normes comptables du Manuel de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La Ville est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le Manuel exige également la consolidation entière des fonds.

La note 19 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

15 - EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. L'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2025	2024
	\$	\$
2025 déficit	(145 728)	
2024 déficit	(50 769)	(50 769)
2023 déficit	(57 688)	(57 688)
2022 déficit	(112 338)	(172 192)
	<u>(366 523)</u>	<u>(280 649)</u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

16 - FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités, et sont déterminés en fonction du pourcentage applicable des dépenses du réseau de l'eau basé sur la population.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds général

	<u>Terrains</u>	<u>Bâtiments</u>	<u>Améliorations foncières</u>	<u>Routes, rues, trottoirs et caniveaux</u>	<u>Véhicules et équipements</u>	<u>Actifs en construction (a) (b)</u>	<u>Total fonds général</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde d'ouverture	1 172 535	10 120 988	1 295 283	8 049 376	6 096 102	55 213	26 789 497
Acquisitions nettes durant l'année	29 662	74 368	2 678	1 358 258	41 343	31 500	1 537 809
Cessions durant l'année		3 666		29 194	237 180	55 213	325 253
Solde de fermeture	1 202 197	10 191 690	1 297 961	9 378 440	5 900 265	31 500	28 002 053
Amortissement cumulé							
Solde d'ouverture		6 323 072	819 391	4 381 818	5 039 984		16 564 265
Amortissement durant l'année		237 310	44 492	310 918	237 891		830 611
Amortissement cumulé sur cessions		1 861		29 194	237 180		268 235
Solde de fermeture		6 558 521	863 883	4 663 542	5 040 695		17 126 641
Valeur nette des immobilisations corporelles	1 202 197	3 633 169	434 078	4 714 898	859 570	31 500	10 875 412

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Fonds eau et égouts

	<u>Terrains et améliorations foncières</u>	<u>Bâtiment</u>	<u>Réseau eau et égouts</u>	<u>Véhicules et équipements</u>	<u>Actifs en construction (a) (b)</u>	<u>Total fonds eau et égout</u>	<u>Total fonds général</u>	<u>Total Ville 2025</u>	<u>Total Ville 2024</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût									
Solde d'ouverture	1 156 076	2 984 332	12 905 384	3 533 327	2 150 606	22 729 725	26 789 497	49 519 222	46 932 063
Acquisitions nettes durant l'année	4 567 220		298 555	55 026	9 071	4 929 872	1 537 809	6 467 681	2 595 659
Cessions durant l'année			5 937		2 075 592	2 081 529	325 253	2 406 782	8 500
Solde de fermeture	5 723 296	2 984 332	13 198 002	3 588 353	84 085	25 578 068	28 002 053	53 580 121	49 519 222
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	507 717	2 266 276	6 666 010	2 426 783		11 866 786	16 564 265	28 431 051	27 050 775
Amortissement durant l'année	220 762	88 904	306 017	171 787		787 470	830 611	1 618 081	1 380 276
Amortissement cumulé sur cessions			5 937			5 937	268 235	274 172	
Solde de fermeture	728 479	2 355 180	6 966 090	2 598 570		12 648 319	17 126 641	29 774 960	28 431 051
Valeur nette des immobilisations corporelles	4 994 817	629 152	6 231 912	989 783	84 085	12 929 749	10 875 412	23 805 161	21 088 171

(a) Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties et le seront à compter de leur date de mise en service.

(b) Au cours de l'exercice, la Ville a capitalisé 40 833 \$ d'intérêts au coût des améliorations foncières (11 686 \$ en 2024 au coût des actifs en construction).

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

18 - TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Santé publique	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus										
Mandat d'impôts fonciers	1 214 766	1 606 338	1 102 912	445 574	30 923	284 302	692 548		5 377 363	5 060 084
Prestations de services à d'autres gouvernements		1 194	46 963						48 157	48 002
Subventions de financement et péréquation communautaire	28 061	37 105	25 476	10 292	714	6 567	15 997		124 212	144 016
Vente de services et autres revenus	257 076	(8 590)		42 706		74 418	153 838		519 448	401 762
Autres contributions et transferts gouvernementaux	14 386		1 138 619				83 568	3 936 707	5 173 280	53 655
Contributions de la communauté	5 707		1 000				18 068		24 775	60 402
Frais aux usagers - Eau et égouts								1 518 594	1 518 594	1 362 496
Revenus d'intérêts	25 222							11 764	36 986	62 417
	<u>1 545 218</u>	<u>1 636 047</u>	<u>2 314 970</u>	<u>498 572</u>	<u>31 637</u>	<u>365 287</u>	<u>964 019</u>	<u>5 467 065</u>	<u>12 822 815</u>	<u>7 192 834</u>
Dépenses										
Salaires et bénéfices	634 525	171 707	420 350				423 552	636 752	2 286 886	1 922 766
Biens et services	513 263	1 227 135	659 838	437 257	5 582	238 732	421 329	727 038	4 230 174	3 910 325
Amortissement des immobilisations corporelles	76 495	81 407	435 647			13 108	223 954	787 470	1 618 081	1 380 276
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles		1 805							1 805	
Intérêts	42 253	15 598	62 848			2 909	12 169	161 903	297 680	265 617
	<u>1 266 536</u>	<u>1 497 652</u>	<u>1 578 683</u>	<u>437 257</u>	<u>5 582</u>	<u>254 749</u>	<u>1 081 004</u>	<u>2 313 163</u>	<u>8 434 626</u>	<u>7 478 984</u>
Excédent (déficit) pour l'année	<u>278 682</u>	<u>138 395</u>	<u>736 287</u>	<u>61 315</u>	<u>26 055</u>	<u>110 538</u>	<u>(116 985)</u>	<u>3 153 902</u>	<u>4 388 189</u>	<u>(286 150)</u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

19 - CONCILIATION DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général \$	Capital Général \$	Fonctionnement Eau et égouts \$	Capital Eau et égouts \$	Réserve \$	Total \$
Excédent pour l'année	885 213	339 594	21 709	3 131 251	10 422	4 388 189
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis						
Excédent (déficit) d'avant dernière année	205 099		(59 854)			145 245
Transferts de fonds						
Coût de l'eau	(143 717)		143 717			
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	(173 398)				173 398	
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général	(311 836)				311 836	
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(65 474)	65 474				
Fonds de capital eau et égouts au fonds de fonctionnement eau et égouts			5 700	(5 700)		
Remboursement du principal de la dette à long terme	(412 000)	412 000	(257 000)	257 000		(92 900)
Provision pour actif découlant du régime de retraite	(92 900)					
Dépenses d'amortissement		830 611		787 470		1 618 081
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(994 226)	1 308 085	(167 437)	1 038 770	485 234	1 670 426
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	(109 013)	1 647 679	(145 728)	4 170 021	495 656	6 058 615

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

20 - ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement général	Réserve Capital général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2025	Total 2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs						
Encaisse						8 147
Investissements	56 655	617 508	60 433	17 230	751 826	500 232
Comptes à recevoir	174 522	172 483			347 005	62 270
Comptes à payer		(56 492)	(32 526)		(89 018)	(56 492)
Excédent accumulé	231 177	733 499	27 907	17 230	1 009 813	514 157
Revenus						
Intérêts	1 119	8 360	623	320	10 422	6 784
Transferts interfonds	173 398	311 836	33 263		518 497	181 172
	174 517	320 196	33 886	320	528 919	187 956
Dépenses						
Transferts interfonds			33 263		33 263	156 285
Excédent (déficit) pour l'année	174 517	320 196	623	320	495 656	31 671

Nom de l'investissement	Montant du principal	Taux d'intérêt	Maturité
Dépôt à terme	56 655	1,60 %	n/a
Dépôt à terme	617 508	2,10 %	n/a
Dépôt à terme	60 433	1,60 %	n/a
Dépôt à terme	17 230	1,50 %	n/a

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

20 - ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du Conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves

Proposé par la conseillère Francine Caron, appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry, que 198 321 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général (#2025-10-07(3)).

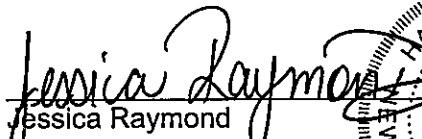
Proposé par la conseillère Nancy Ann Landry, appuyé par le conseiller Lloyd Plourde, que 33 263 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement d'eau et égouts au fonds de réserve d'eau et égouts (#2025-10-07(4)).

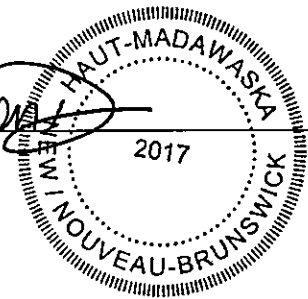
Proposé par le conseiller Rino Levasseur, appuyé par le conseiller Réginald Nadeau, que 113 515 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général (#2025-12-09(6)).

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde, appuyé par le conseiller Michel J. Morin, que 173 398 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général (#2025-12-09(7)).

Proposé par le conseiller George Michaud, appuyé par le conseiller Lloyd Plourde, que 33 263 \$ sera transféré du fonds de réserve d'eau et égouts au fonds de fonctionnement d'eau et égouts (#2025-12-09(8)).

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions du conseil du 7 octobre 2025 et 9 décembre 2025 respectivement.


Jessica Raymond
Greffière
Ville de Haut-Madawaska



30 juin 2026
Date

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

21 - CONCILIATION DU FINANCEMENT DU DÉFICIT SUR L'ADOPTION DU CSP

	Revenus à recevoir du régime de retraite à prestation définie \$
Actif au 31 décembre 2024 tel que calculé sur l'adoption du CSP	
Augmentation de l'obligation découlant du régime de retraite	<u>92 900</u>
Solde à être utilisé dans les années futures	<u><u>92 900</u></u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
au 31 décembre 2025

22 - BUDGET DE FONCTIONNEMENT CONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES DU SECTEUR PUBLIC

	Général	Eau et égouts	Amortissement des immobilisations	Transferts	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	5 377 363				5 377 363
Prestations de services à d'autres gouvernements	55 081				55 081
Subventions de financement et péréquation communautaire	124 212				124 212
Vente de services et autres revenus	399 573	143 717		(143 717)	399 573
Autres contributions et transferts gouvernementaux	15 000	5 700			20 700
Frais aux usagers - Eau et égouts		1 593 664			1 593 664
Intérêts		10 000			10 000
Excédent d'avant-dernière année	205 099			(205 099)	
	<u>6 176 328</u>	<u>1 753 081</u>		<u>(348 816)</u>	<u>7 580 593</u>
Dépenses					
Services d'administration générale	1 180 197		76 495	37 591	1 294 283
Services de protection	1 594 754		81 407	(128 136)	1 548 025
Services de transport	1 041 296		435 647	64 360	1 541 303
Services d'hygiène	446 683				446 683
Services de santé publique	31 000				31 000
Services de développement économique	280 748		13 108	4 261	298 117
Services récréatifs et culturels	681 328		223 954	12 943	918 225
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées		1 222 777	787 470	147 966	2 158 213
Frais de service de la dette					
Palements de la dette à long terme	413 867	257 000		(670 867)	
Intérêts et frais bancaires	134 736	128 966		(263 702)	
Autres services de la dette		19 000		(19 000)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général	198 321			(198 321)	
Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve fonctionnement général	173 398			(173 398)	
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égouts au fonds réserve fonctionnement eau et égouts		65 484		(65 484)	
Déficit avant-dernière année		59 854		(59 854)	
	<u>6 176 328</u>	<u>1 753 081</u>	<u>1 618 081</u>	<u>(1 311 641)</u>	<u>8 235 849</u>
Excédent (déficit)			<u>(1 618 081)</u>	<u>962 825</u>	<u>(655 256)</u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques financiers

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux comptes à recevoir, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des comptes à recevoir, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur la valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	139 037	200 484
Entre un et deux ans	18 696	42 670
Entre deux et trois ans	5 398	42 337
Plus de trois ans	3 457	8 524
Sous-total	<u>166 588</u>	<u>294 015</u>
Moins: provision pour créances douteuses	<u>(13 466)</u>	<u>(3 543)</u>
Total	<u>153 122</u>	<u>290 472</u>

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	3 543	3 543
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	<u>9 923</u>	
Solde à la fin	<u><u>13 466</u></u>	<u><u>3 543</u></u>

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dépôts à terme et les dettes à long terme.

Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts bancaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les gestions du risque de liquidité visent à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Ville de Haut-Madawaska
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2025

23 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risques financiers (suite)

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	1 557 385			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement à l'exception des sommes à remettre à l'État	320 912			
Dû sur immobilisations corporelles	50 486			
Retenues de garanties	2 816			
Dette à long terme	871 177	1 674 015	1 419 711	5 158 409
	<u>2 802 776</u>	<u>1 674 015</u>	<u>1 419 711</u>	<u>5 158 409</u>

Ville de Haut-Madawaska
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		2025	2024
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services des incendies		1 194	3 584
Services récréatifs	7 500		
Entretien des routes	47 581	46 963	44 418
	<u>55 081</u>	<u>48 157</u>	<u>48 002</u>
VENTE DE SERVICE ET AUTRES REVENUS			
Administratifs		929	75
Recyclage		42 515	
Location - édifices et terrains	223 017	244 442	236 075
Centre culturel et communautaire	13 880	11 622	7 323
Aréna	68 000	128 916	92 721
Permis de construction	55 000	74 418	53 092
Permis d'animaux	1 000		
Autres	38 676	16 606	12 476
	<u>399 573</u>	<u>519 448</u>	<u>401 762</u>
FRAIS AUX USAGERS - EAU ET ÉGOUTS			
Résidences	658 699	650 530	571 568
Commerces	35 997	27 786	28 412
Industries	650 863	571 589	548 886
Institutions	233 105	239 002	212 076
Autres	15 000	29 687	1 554
	<u>1 593 664</u>	<u>1 518 594</u>	<u>1 362 496</u>

Ville de Haut-Madawaska
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025		2024
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Législatif			
Maire	38 100	38 027	38 519
Conseillers	165 921	137 541	140 787
	<u>204 021</u>	<u>175 568</u>	<u>179 306</u>
Administration			
Administration - personnel	317 779	317 525	259 187
Greffières	79 996	83 848	69 232
Avocat	30 000	17 568	4 947
Édifices municipaux	248 417	275 465	258 021
Fournitures de bureau	49 500	55 967	45 196
	<u>725 692</u>	<u>750 373</u>	<u>636 583</u>
Gestion financière			
Comptabilité et audit externe	31 000	35 259	38 265
Autres			
Congrès, voyages et réceptions	32 960	35 228	42 859
Assurances	82 500	86 691	77 537
Subventions	11 897	40 736	21 891
Frais d'évaluation foncière	81 127	81 127	77 327
Variation de l'actif découlant du régime de retraite		(92 900)	
Autres	11 000	25 783	15 946
Mauvaises créances		9 923	
Intérêts	37 591	42 253	91 175
Amortissement des immobilisations corporelles	76 495	76 495	76 708
	<u>333 570</u>	<u>305 336</u>	<u>403 443</u>
	<u>1 294 283</u>	<u>1 266 536</u>	<u>1 257 597</u>

Ville de Haut-Madawaska
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		2025	2024
	Budget (non audité) \$	Réel \$	Réel \$
SERVICES DE PROTECTION			
Service de police			
Gendarmerie royale du Canada	993 242	993 242	959 654
Protection contre les incendies			
Administration	107 690	111 171	98 424
Brigade	92 405	64 629	84 934
Avertisseurs d'incendie	23 507	23 507	23 999
Enquêtes et prévention	1 061	930	224
Formation	14 428	4 815	9 797
Caserne	49 040	59 584	53 196
Matériel	105 792	86 533	108 699
Intérêts	15 581	15 598	17 516
Amortissement des immobilisations corporelles	81 407	81 407	87 397
	490 911	448 174	484 186
Autres			
Mesures d'urgence	23 872	20 788	20 075
Application des arrêtés	40 000	33 643	9 580
	63 872	54 431	29 655
	1 548 025	1 495 847	1 473 495
SERVICES DE TRANSPORT			
Commun			
Administration et ressources	369 180	392 461	291 413
Garages municipaux	50 734	58 057	48 884
Matériel général	37 344	59 164	69 050
	457 258	509 682	409 347
Revêtement et entretien des routes	81 630	110 725	39 192
Égouts pluviaux	42 000	36 148	9 621
Trottoirs	10 000	11 443	10 182
Enlèvement de la neige	293 029	246 512	243 784
Entretien des rues - été	14 280	17 042	16 183
Éclairage des rues	84 872	91 995	102 054
Contribution au transport régional	41 253	41 467	26 135
Signaux routiers	16 974	15 174	15 789
Intérêts	64 360	62 848	31 509
Amortissement des immobilisations corporelles	435 647	435 647	387 178
	1 084 045	1 069 001	881 627
	1 541 303	1 578 683	1 290 974

Ville de Haut-Madawaska
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025		2024
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SERVICES D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>446 683</u>	<u>437 257</u>	<u>444 801</u>
SERVICES DE SANTÉ PUBLIQUE			
Services de santé publique	<u>31 000</u>	<u>5 582</u>	<u>9 404</u>
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE			
Urbanisme et administration	205 963	217 534	208 924
Incitatif	50 000	4 347	
Embellissement	11 030	7 442	7 438
Taxes foncières	6 030	4 319	5 372
Promotion touristique	7 725	5 090	
Intérêts	4 261	2 909	416
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 108</u>	<u>13 108</u>	<u>12 975</u>
	<u>298 117</u>	<u>254 749</u>	<u>235 125</u>
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS			
Administration	206 226	230 970	191 923
Centre communautaire	206 151	243 511	188 725
Culturel	20 600	12 841	
Camion loisirs		4 587	3 060
Parc et terrain de jeux	10 000	5 661	26 033
Bibliothèque	47 955	52 084	45 873
Aréna	147 396	254 761	154 116
Autres	43 000	40 466	22 987
Intérêts	12 943	12 169	2 409
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>223 954</u>	<u>223 954</u>	<u>221 838</u>
	<u>918 225</u>	<u>1 081 004</u>	<u>856 964</u>

Ville de Haut-Madawaska
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		2025	2024
	Budget (non audité)	Réel	Réel
	\$	\$	\$
EAU ET ÉGOUTS			
Approvisionnement en eau			
Administration	229 551	211 650	200 590
Conduite et distribution	683 876	792 365	676 542
Force motrice et pompage	131 000	149 195	124 198
Purification et traitement	45 050	50 547	44 042
Facturation et perception	2 500	2 137	2 463
Escomptes et notes de crédit	19 000	22 785	21 704
Intérêts	117 652	105 725	86 039
Amortissement des immobilisations corporelles	655 125	655 125	462 857
	<u>1 883 754</u>	<u>1 989 529</u>	<u>1 618 435</u>
Collecte des eaux usées et élimination			
Administration et frais généraux	31 000	21 399	23 924
Raccordements, épuration et évacuation d'eaux usées	76 500	91 751	84 302
Station de levage	23 300	21 961	16 087
Intérêts	11 314	56 178	36 553
Amortissement des immobilisations corporelles	132 345	132 345	131 323
	<u>274 459</u>	<u>323 634</u>	<u>292 189</u>
	<u>2 158 213</u>	<u>2 313 163</u>	<u>1 910 624</u>